

1* Introduction

L'intervention en cas de catastrophe est la somme totale des mesures prises par la population et les institutions qui font face à une catastrophe. Ces mesures commencent par l'alerte face à la menace d'un événement ou l'événement lui-même s'il se produit sans prévenir. La concentration dans les phases d'intervention et de restauration du cycle de gestion des catastrophes est le fait de répondre aux besoins élémentaires de la population jusqu'à ce qu'on trouve des solutions plus permanentes et durables.

Les études de développement contribuent à tous les aspects du cycle de gestion des catastrophes. L'un des principaux objectifs de la gestion des catastrophes, et un de ses plus solides liens avec le développement est la promotion des moyens de subsistance durables et leur protection et restauration en cas de catastrophes et situations d'urgence. Une fois cet objectif atteint, la population a une plus grande capacité d'affronter ces catastrophes. Elle se rétablit plus rapidement et plus longtemps. Une approche de gestion des catastrophes orientée vers le développement, aura pour objectifs de réduire les dangers, d'empêcher les catastrophes et de se préparer pour des situations d'urgence.

2* Action en cas de catastrophe

L'intervention d'urgence a pour objectif d'apporter immédiatement de l'aide, pour maintenir la vie, améliorer la santé et redonner la morale à la population touchée. Cette aide peut aller de la fourniture précise, mais limitée, à l'aide, comme le fait d'offrir aux réfugiés des transports, des abris temporaires, des aliments, à l'établissement semi-permanent d'installations dans des camps et autres lieux. Elle peut couvrir la réparation de l'infrastructure endommagée. La focalisation sur la phase d'intervention porte sur le fait de répondre aux besoins élémentaires de la population en attendant de trouver des solutions permanentes et durables. Les organisations humanitaires sont souvent très présentes dans cette phase du cycle de gestion des catastrophes.

Pendant une catastrophe, les organismes humanitaires sont souvent appelés à la rescousse pour se charger de l'intervention et la restauration immédiates. Pour pouvoir intervenir efficacement, ces organismes doivent avoir des chefs qualifiés ou rodés, du personnel formé, le meilleur soutien en transport et logistique, des meilleures communications, et des lignes directives pour travailler

dans des situations d'urgence. S'il n'y a pas de préparations nécessaires préalables, les organismes humanitaires ne pourront pas répondre aux besoins de la population.

3* Objectifs d'intervention en cas de catastrophe

Les objectifs d'ensemble de l'intervention en cas de catastrophe sont :

- S'assurer de la survie d'un nombre maximum possible de victimes, les garder dans la meilleure santé possible dans les circonstances où elles sont.
- Rétablir l'autosuffisance et les services essentiels aussi rapidement que possible pour tous les groupes de la population, avec de l'attention spéciale pour ceux ayant le plus de besoins : les plus vulnérables et les moins privilégiés.
- Réparer et rétablir l'infrastructure endommagée et rétablir les activités économiques viables. Faire cela de manière à poursuivre les objectifs de développement à long terme et à réduire la vulnérabilité aux futurs dangers de détérioration potentielle.
- Dans des situations de conflit civil ou international, l'objectif est de protéger et aider la population civile.
- En cas de déplacements de la population (suite à tout type de catastrophe), l'objectif est de trouver des solutions durables aussi rapidement que possible, tout en assurant entretemps la protection et l'assistance nécessaires.

4* Intervention en cas de catastrophe

Voici les activités d'une intervention d'urgence :

4.1 Alerte

L'alerte désigne les renseignements concernant la nature du danger et les menaces d'une catastrophe imminente. Il faut rapidement diffuser les alertes aux représentants de l'État, aux institutions et à la population en général dans les zones soumises aux risques immédiats en vue de prendre les meilleures mesures qui sont d'évacuer ou de mettre en sécurité des biens et de limiter les dommages.

On peut envoyer l'alerte par la radio, la télévision, la presse écrite, le téléphone fixe ou portable.

4.2 Évacuation et migration

L'évacuation engage le déplacement d'une population d'une zone exposée à une catastrophe imminente vers un lieu plus sûr. La première préoccupation est de protéger l'existence de la collectivité et de traiter immédiatement les blessés éventuels.

Pour réussir une évacuation il faut :

- un meilleur système d'alerte précis ;
- une identification précise des voies de sortie ;
- une politique établie qui impose à tous d'évacuer lorsque l'ordre est donné ;
- un programme de sensibilisation pour informer la collectivité du plan.

Dans le cas d'une arrivée lente d'une catastrophe, par exemple une grave sécheresse, le mouvement de la population de la zone où elle est en danger vers un lieu plus sûr n'est pas en fait une évacuation mais une migration provoquée par la crise. Ce mouvement n'est habituellement pas organisé et coordonné par des autorités. Il s'agit d'une perception spontanée de la part des migrants qu'on peut obtenir des aliments et/ou la sécurité ailleurs.

4.3 Les recherches et le sauvetage (RES)

Les recherches et le sauvetage (RES) est le processus pour identifier la localisation des victimes d'une catastrophe qui peuvent être piégées ou isolées et les mettre en sécurité ou les conduire aux soins médicaux :

* Après le passage des tempêtes tropicales et des inondations, le RES couvre habituellement la localisation des victimes en détresse d'une inondation qui peuvent être menacées par la montée des eaux et le fait de les emmener en lieu sûr ou de leur apporter de la nourriture et les premiers soins en attendant de les évacuer ou de les ramener chez eux.

* Après le passage des tremblements de terre, le RES se concentre normalement sur la localisation de ceux qui sont piégés et/ou blessés dans des bâtiments qui s'effondrent.

4.4 Évaluation suite à une catastrophe

L'évaluation a pour principal objectif d'apporter une image précise, concise de la situation après la catastrophe, d'identifier les besoins d'aide et concevoir des stratégies de restauration. Elle détermine les options d'aide humanitaire, comment mieux utiliser les ressources en place ou développer des demandes de plus d'aide.

4.5 Intervention et aide

Lors d'une catastrophe l'intervention et le secours s'organisent immédiatement, il ne peut y avoir aucun retard. Il est donc important d'adopter des plans pour des imprévus.

Le secours est l'apport humanitaire d'une aide matérielle et des soins médicaux nécessaires en cas d'urgence pour sauver et préserver les vies humaines. Il permet aussi aux familles de répondre à leurs besoins élémentaires en matière des soins médicaux et d'hygiène, d'abris, de vêtement, d'eau et de nourriture (y compris les moyens de préparer les repas).

4.6 Logistiques et approvisionnement

L'apport du secours d'urgence imposera des moyens et capacités logistiques. Un service d'approvisionnement bien organisé est important pour assurer l'envoi ou la réception, l'entreposage et l'expédition des approvisionnements de secours à distribuer aux victimes d'une catastrophe.

4.7 Gestion de la communication et des renseignements

Toutes les activités ci-dessus dépendent de la communication. Il y a deux aspects de communication en cas de catastrophe :

* On a d'une part les équipements qui sont importants pour permettre la circulation des renseignements, comme les radios, téléphones et leurs systèmes de soutien par relais, satellites et lignes de transmission.

* On a d'autre part la gestion des renseignements : le protocole de savoir qui communique quel renseignement à qui, quelle priorité lui donne-t-on et comment est-il diffusé et interprété.

4.8 Réaction et adaptation d'une victime

Dans la vitesse de la planification et l'exécution d'une opération d'aide on peut facilement omettre les véritables besoins et ressources des victimes. L'évaluation doit prendre en compte les mécanismes sociaux d'adaptation en place qui rend nul et non avenue la nécessité de faire venir de l'aide extérieure.

D'autre part, les victimes d'une catastrophe peuvent avoir des besoins nouveaux et particuliers des services sociaux pour soigner le trauma et la perturbation causés par la catastrophe. La participation au processus d'intervention en cas de catastrophe de la part des particuliers dans les organisations communautaires est importante pour une restauration saine. Ainsi, on réussira à développer les meilleurs mécanismes d'adaptation.

4.9 Sécurité

La sécurité n'est pas toujours une priorité suite à une arrivée soudaine des catastrophes. Elle est d'ordinaire assurée par la protection civile ou la police. Mais, la protection des droits de la personne et la sécurité des populations déplacées et des réfugiés peuvent être d'une importance primordiale.

4.10 Gestion des opérations d'urgence

Aucune des activités ci-dessus ne peut être exécutée sans un certain niveau de gestion des opérations d'urgence. Il faut établir bien en avance d'une catastrophe les lignes directives et les procédures des conditions de gestion.

4.11 Restauration et réadaptation

La restauration et la réadaptation couvre des mesures prises suite au passage d'une catastrophe pour permettre de rétablir les services élémentaires, d'aider les victimes dans leurs efforts d'initiatives personnelles à réparer les habitations et installations communautaires et de faciliter la reprise des activités économiques (dont l'agriculture). La restauration se concentre sur le fait de permettre aux populations affectées (familles et collectivités locales) à reprendre une vie plus ou moins normal (comme avant la catastrophe).

4.12 Reconstruction

La reconstruction désigne la construction permanente ou le remplacement des constructions gravement endommagées, la restauration entière de tous les services et toute l'infrastructure locale, et la relance de l'économie (dont l'agriculture).

Il faut inclure toute la reconstruction dans les plans actuels de développement à long terme, en tenant compte des futurs risques de catastrophe.

5* Méthodes modernes d'intervention en cas de catastrophe

Les nouvelles technologies peuvent être des outils très utiles et puissants dans l'intervention en cas de catastrophe, à savoir :

5.1 Téléphones cellulaires

Les téléphones cellulaires comme dispositifs d'alerte peuvent être très utiles. On peut envoyer des messages courts aux destinataires les prévenant d'une menace imminente des tempêtes tropicales, des tempêtes de vent ou de tout grave mauvais temps pouvant probablement causer des dommages.

5.2 Renseignements spatiaux – exploitation d'image par satellite

La collectivité chargée de la gestion des cas d'urgence connaît très bien le potentiel des technologies de cartographie telles que les systèmes d'information géographique (SIG), télédétection (image par satellite), et le système mondial de localisation (GPS) en soutien aux opérations d'intervention en cas d'urgence.

De plus en plus, les technologies géographiques servent aussi bien dans :

- * l'atténuation des risques de catastrophe que dans les efforts d'intervention.
- * l'évaluation des dommages en cartographiant l'événement et des zones touchées aux recherches et au sauvetage,
- * l'évaluation des risques, perception des risques et communication des risques.

5.3 Média social et constitution de réseaux sociale

On peut se servir du média social et de la constitution de réseaux sociale comme outil pour les communications dans une intervention dans une situation d'urgence. La messagerie texte comme le Twitter et la constitution d'un système de réseaux sociale comme le Facebook peuvent servir de chaîne de communication dans l'intervention en cas de catastrophe.

Les exemples d'applications proposées du média social et de la constitution de réseaux sociale couvrent :

- Utiliser les blogs pour publier rapidement les besoins d'aides d'assistance.
- Créer des groupes de photos géo-marquées pour décrire les dommages.
- Faire connaître la volonté des volontaires de partager la meilleure expertise en restauration.
- Utiliser des données cartographiques (mélanges des données dans les pages web) pour exposer les bons renseignements locaux.
- Partager immédiatement les « leçons apprises. »
- Intégrer des répertoires de volontaires dans les réseaux sociaux pour simplifier le partage des renseignements.
- Distribuer des renseignements sur la météo par des méthodes qui soutiennent les choix géographiques des objectifs.
- Encourager le partage des renseignements sur les ressources entre les entreprises qui s'engageront le plus probablement dans les travaux de restauration.
- Se servir du processus de demande d'assistance comme base pour le partage volontaire des renseignements aux populations sinistrées.

6* Le Plan de relance

Il faut comprendre précisément le processus de restauration. Il est important d'avoir un plan général de restauration qu'il faut joindre aux plans d'opérations d'urgence.

Le plan a pour objet principal de préciser les grandes mesures permettant la gestion d'une restauration réussie. Pour chaque mesure, on désignera également les partenaires principaux et leurs rôles et les mesures pour les mobiliser. Le plan doit avoir au moins les sept phases suivantes :

Recueillir les renseignements de base

Organiser la restauration

Mobiliser les ressources pour la restauration

Administrer la restauration

Règlementer la restauration

Coordonner les activités de restauration

Évaluer la restauration